



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KIRRWILLER



ANNIVERSAIRES

Retrouvez les dates des anniversaires du 1er semestre 2017 .

P. 3



Histoires d'antan

Le pont de pierre
« **Stänerne Brickel** »
Par Alfred MATT

P. 9

EVENEMENT

Les séniors à l'honneur
au mois de janvier.

P. 18



MAIRIE PRATIQUE



Le Mot du Maire

Des services à votre service !

Infos mairie :

Secrétariat : Annabelle HIRLIMANN

Tél : 03.88.70.71.84

Fax : 03.88.70.92.84

Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr

Site internet : www.kirrwiller.eu

Boîte aux lettres mairie située sur la gauche du bâtiment école au droit de l'arrêt de bus

Infos Ecole:

Tél. Ecole : 03.88.70.90.81



NOTA : le secrétariat sera fermé du 18 au 21 avril 2017

Accueil du public et permanences :

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Le vendredi de 18 h à 20 h

Trésor public de Bouxwiller :

15, rue des Mines

67330 BOUXWILLER

Tél. : 03.88.70.70.15

Fax : 03.88.70.71.28

!!!Nouveaux horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Fermé les mercredi et vendredi.

Communauté de Communes du Pays de Hanau:

10, rue de Modern

67330 BOUXWILLER

Tél 03.88.71.31.79

Email : secretariat@pays-de-hanau.com

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi : fermé au public

Mercredi et vendredi : fermé le matin - de 14h00 à 17h00

La Poste de Bouxwiller :

Tél. : 36 31

Lundi à vendredi : 8h30 à 12h00 et

14h00 à 17h00 Samedi : 8h30 à 12h00

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une nouvelle année commence, après une année 2016 ponctuée de rudes épreuves, avec des conséquences indélébiles pour beaucoup.

Je souhaite pour 2017, une année où nous puissions retrouver la sécurité, la sérénité et le bonheur de vivre dans ce beau pays, et notamment dans notre village.

Après la fusion des communautés de communes de La Petite Pierre et du Pays de Hanau, et les remaniements internes, de nouvelles compétences se rajoutent à celles de notre ancienne ComCom, notamment la voirie communale.

Dans ce fascicule, vous trouverez de nombreuses photos illustrant la vie du village, et je suis particulièrement content d'avoir pu rajouter une première dans notre salle des fêtes : la rencontre de nos seniors autour d'un bon déjeuner, animée par le duo Kleitz de Dossenheim sur Zinsel. C'est vrai que cela a du plaire à nos aînés, car l'après-midi a passé bien vite et je suis sûr que nous reproduirons cette sympathique manifestation.

Dans l'attente de la venue du soleil réparateur et d'un peu plus de chaleur humaine, je vous souhaite un excellent 1er trimestre.

Patrice DIETLER



JOYEUX ANNIVERSAIRE

Mme GRAFF Irène, née le 03/01/1930- 87 ans
Mme BECKER Madeleine, née le 05/01/1926 - 91 ans
M. BOOSS Roger, né le 11/01/1937 - 80 ans
Mme BOOSS Irène, née le 20/01/1947—70 ans
Mme STOLTZ Marguerite, née le 29/01/1929 - 88 ans
Mme KERN Marthe née le 30/01/1937 - 80 ans
Mme KIEFFER Monique, née le 01/02/1936—81 ans
Mme ULRICH Madeleine, née le 10/02/1929 - 88 ans
M. WACK Raymond, né le 11/02/1947—70 ans
Mme GUNTZ Monique, née le 17/02/1946—71 ans
M. SIEFERT Georges, né le 24/02/1947—70 ans
M. KLIPFEL Bernard, né le 03/03/1942—75 ans
Mme SCHAEFFER Marguerite, née le 06/03/1931 - 86 ans
M. JACOB Georges, né le 16/03/1928 - 89 ans
Mme FRONTEAU Yvette, née le 19/03/1923 -94 ans
Mme BONNEVILLE Claire, née le 23/03/1937 - 80 ans
M. ETLING Jean, né le 28/03/1928 - 89 ans
Mme ANDRES Anne-Marie, née le 29/03/1940—77 ans
Mme BECKER Marianne, née le 01/04/1939 - 78 ans
Mme BAUER Anneliese, née le 04/04/1941—76 ans
M. BECKER Gérard , né le 04/04/1932 - 85 ans
M. WEIBEL Jean-Pierre, né le 05/04/1940 - 77 ans
M. HUTT Daniel, né le 11/04/1935 - 82 ans
Mme GEBHARDT Marlise, née le 14/04/1940—77 ans
Mme BOURNIQUE Linette, née le 23.04.1926— 91 ans
Mme JAUNIAUX Agnès, née le 28/04/1944—73 ans
M. BONNEVILLE Jean-Paul, né le 06/05/1940—77 ans
M. SCHOLLER Georges, né le 15/05/1939—78 ans
Mme VOLLMER Marie-Louise, née le 27/05/1943—74 ans
Mme KRIEGER Noémi, née le 29/05/1926—91 ans
Mme MATT Suzanne, née le 31/05/1939—78 ans
Mme ROTHAN Madeleine, née le 12/06/1925—92 ans
M. ANDRES René, né le 25/06/1939—78 ans
Mme BECKER Marthe, née le 02/07/1929—88 ans
Mme MEHL Marie, née le 15/07/1934—83 ans
M. BEYRATH Daniel, né le 26/07/1946—71 ans
M. WEISS Lucien, né le 27/07/1925—92 ans



Les derniers nés de Kirrwiller :



Ethan KRIEGER

Né le 26 mai 2016

De KRIEGER Raphaël et FISCHER Aurélie



Louise WEUREITHER

Née 8 décembre 2016

De WEUREITHER Damien et EHRHARDT Sophie

DECES

Nos sincères condoléances aux familles de :

* Mme DUDT veuve FISCHER Anne

décédée à KIRRWILLER le 15 août 2016 à l'âge de 95 ans

* Mme TROESTLER épouse DIEMERT Fabienne

décédée à INGWILLER le 24 octobre 2016 à l'âge de 65 ans

* M. DIEMERT Robert

décédé à KIRRWILLER le 4 janvier 2017 à l'âge de 88 ans



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 septembre 2016

Temps d'Activités Périéducatifs (TAP) - subvention aux associations :

Il a été décidé d'allouer à la MJC et à l'association des parents d'élèves, une subvention de 30,-€ par séance que les représentants de ces associations encadreront dans le cadre des TAP.

Salle des fêtes : remplacement du lave vaisselle :

Il a été décidé de retenir la proposition de la Sté GYSS de Schiltigheim pour la fourniture et mise en service d'un lave vaisselle de marque WINTERHALTER équipé d'un adoucisseur intégré et d'un doseur de lavage pour un montant de 10.270,-€ HT.

Il est également décidé d'approuver le devis de la Sté SCHAEFER de GOTTESHEIM pour un montant de 617,-€ HT pour la modification de l'alimentation en eau de ce lave vaisselle.

Salle des fêtes : éclairage pré festif :

Il a été décidé de valider le devis de la Sté REXEL pour la fourniture de 4 spots LED encastrés pour un montant de 661,20 € HT. L'installation de ces spots s'est faite en régie par le personnel communal et les élus.

Salle des fêtes : gestion des nuisances sonores :

Une pétition ayant pour objet d'alerter sur les nuisances sonores causées par les différents utilisateurs de la salle, plus particulièrement le WE lors des mariages, et subies par les habitants situés aux alentours directs et indirects du bâtiment.

Il est décidé de prendre acte des doléances des riverains et de s'informer auprès des autres communes qui sont dans le même cas de figure, des solutions les plus pertinentes ayant été mises en œuvre pour gérer le bruit et plus particulièrement, le volume sonore de la musique. Des devis seront demandés quant à l'installation d'un système de limitation sonore à coupure mais également une variante avec simple avertisseur. (des pénalités pourraient ainsi être appliquées si l'avertisseur s'est déclenché plusieurs fois et que constat en est fait lors de la lecture des données en fin de location.)



SEANCE DU 12 octobre 2016

Modification des statuts de la Communauté de communes du Pays de Hanau (COMCOM) :

Accord sur la proposition de transfert de la compétence « aménagement numérique »

Salle des fêtes : révision des tarifs de location (voir en page 10)

Il est décidé de réévaluer les tarifs des formules de location pour les personnes non domiciliées à Kirrwiller, de ne plus proposer les formules F3 et F4 (petite salle avec utilisation rideau de séparation) à la location, sauf aux Kirrwillerois et de porter le coût de location d'un lot de 72 couverts à 20,-€ pour les personnes domiciliées hors village.

Salle des fêtes : création poste agent d'entretien :

Afin d'assurer le nettoyage régulier de la salle des fêtes tout en mutualisant les heures nécessaires au nettoyage des locaux administratifs et scolaires il a été décidé de créer un poste d'agent

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

d'entretien non titulaire à temps non complet à raison de 17h30 par semaine. Un appel à candidature est lancé et programmation est faites des entretiens d'embauche pour la deuxième quinzaine de novembre.

Salle des fêtes : végétalisation des abords

Afin de parfaire les aménagements des abords de la salle, il est décidé d'approuver les devis de la Sté FIEG Denis Paysagiste de Sarraltroff pour les travaux de végétalisation du talus et les travaux relatifs à l'arrêt des terres le long du tennis et des espaces verts, pour un montant respectifs de 4.412,22 € HT et de 696,05 € HT,

Pose des illuminations de Noël :

Il a été décidé de faire vérifier et procéder à la pose et à la dépose des illuminations de Noël par l'entreprise SOBECA d'Imbsheim, et de passer commande d'une nouvelle illumination après avoir exposé les résultats des demandes de devis aux conseillers.

Sécurisation des écoles :

Conformément à l'instruction ministérielle du 29 juillet 2016, les chefs d'établissements devront mettre en place un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) en y associant la commune afin d'améliorer la sécurité des écoles et coordonner la vigilance sur le temps scolaire. En effet, les récents attentats et le contexte de menace terroriste imposent une vigilance renforcée, et la sécurité des établissements scolaires est une priorité absolue. Ces mesures complètent des circulaires datant de fin 2015. La sécurisation des espaces particulièrement vulnérables au sein des établissements doit faire l'objet de toutes les attentions, avec l'identification de travaux prioritaires à mettre en œuvre, une attention particulière sera portée aux abords des écoles pour renforcer la surveillance sur la voie publique et éviter tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

-Dans le cadre de la prévention, **3 exercices seront organisés durant l'année scolaire**, dont un avant la Toussaint, et l'un d'entre eux portant sur un attentat-intrusion. L'alerte donnée dans ce type de situation doit être distincte de l'alerte incendie et doit être audible .

Après analyses des différents points vulnérables de l'école communale et en s'appuyant sur le PPMS, il est proposé de mettre en œuvre diverses actions afin de sécuriser le site et d'éviter les intrusions.

Il est décidé de mettre en place 3 sonnettes avec visiophone. Une sonnette sera dédiée à la mairie, une autre à la classe où se trouve la directrice du RPIC et la 3^{ème} à la maternelle .Une fois ce système mis en place, toutes personnes étrangères aux services, dont les parents, ne seront donc plus autorisées à pénétrer dans les salles de classe sans y avoir été autorisées. Des verrous à bouton, avec condamnation de l'extérieur par clé de sûreté et par bouton à l'intérieur de la classe, seront également installés sur les portes de chaque salle de classe afin de permettre un verrouillage et déverrouillage simple et efficace des locaux en cas d'alerte.

Pour finir, il est prévu de mettre en place un système d'alerte sonore spécifique centralisé, distinct de l'alarme incendie, qui peut être actionné dans la cour en cas d'urgence. 3 mallettes PPMS viennent d'être livrées en mairie pour installation dans les différentes zones de confinement identifiées dans le PPMS. Un dossier de demande de subvention pour ces investissements a d'ores et déjà été adressé en Sous-Préfecture.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Demande de subvention : MJC section ping-pong :

Il a été décidé d'accorder un montant de 646,-€ à la MJC à titre de subvention pour l'acquisition de 6 nouvelles tables de ping-pong, soit 15% de 4.309,50 €,

Bilan opération relevage orgue église protestante :

Par délibération du 25 avril 2014, le conseil municipal avait approuvé le devis de la Sté KERN pour les travaux de relevage de l'orgue de l'église protestante d'un montant de 53.774,-€ HT. Les travaux sont désormais terminés et les subventions attendues entièrement encaissées sur le compte de la commune, cette dernière ayant assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Coût des travaux :

Facture des travaux : 64.527,80 € TTC

Récupération de la TVA au taux de 16,404 %

Soit total travaux après récupération TVA : 55.434,-€

Subventions perçues :

Conseil Départemental du Bas-Rhin 16.132,-€

Fondation du Patrimoine : 16.132,-€

Dons particuliers : 2.175,-€

Soit total des subventions : **34.439 €**



Participation de la commune de 15% sur le montant des travaux déduction faite des subventions :

15% X (55.434 – 34.439) = **3.149,- €**

Soit reste à la charge de la paroisse sur le coût des travaux : 55.434 – 34.439 – 3.149 = 17.846,-€

Considérant qu'afin de percevoir un abondement maximum de la Fondation du Patrimoine, la Paroisse avait versé 26.860,-€ directement sur le compte de la Fondation et que cette somme a été reversée à la commune en complément de la subvention, il convient de prendre en compte ce montant dans le calcul du décompte.

Déjà versé par paroisse : 26.860,-€

Montant à charge paroisse à l'issue des travaux : 17.846,-€

Soit trop versé par paroisse : 9.014 €

Après avoir approuvé le décompte des travaux de relevage de l'orgue tel que détaillé ci-dessus, il a été décidé de valider la prise en compte de la participation de la commune à cette opération d'un montant de 3.149,25 € et de reverser sur le compte de la paroisse le trop versé d'un montant de 9.014 €.

SEANCE DU 16 décembre 2016

Délibération modificative :

Considérant que les sommes portées au compte 752 (revenus des immeubles) sont supérieures de 9.000,-€ par rapport à ce qui a été prévu au BP 2016, il a été décidé de voter les révisions de crédits suivantes :

| | | |
|-------------------------------------|---|--------------|
| <u>Recettes de fonctionnement</u> : | article 752 – revenus des immeubles | + 9.000,00 € |
| <u>Dépenses de fonctionnement</u> : | article 60633– fournitures de voirie | + 800,00 € |
| | article 6068 – autres mat. et fournitures | + 1.300,00 € |
| | article 611 – contrats prestations de service | + 2.700,00 € |
| | article 6156 – maintenance | + 1.100,00 € |
| | article 627 – services bancaires et assimilés | + 650,00 € |
| | article 63513 – autres impôts locaux | + 780,00 € |
| | article 6615 – intérêts des comptes courants | + 1.670,00 € |

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaires agricoles : avenant bail rural

Il a été décidé dans le cadre des baux ruraux pour la période 2009-2018 de porter le bail initialement signé avec M. ACKERMANN Robert au nom de M. ACKERMANN Cédric à compter du 11/11/2016

Réseau de fibre optique ROSACE - Convention pour l'implantation d'un sous répartiteur optique :

Dans le cadre du déploiement du réseau fibre optique sur le territoire de la commune il a été décidé d'autoriser l'implantation sur le domaine privé communal du sous répartiteur optique, à hauteur de la limite entre le bâtiment de l'ex crédit mutuel et celui de la petite salle de la paroisse protestante (ex emplacement de la cabine téléphonique).

Pour rappel, la société **ROSACE** a été mandatée pour réaliser les études techniques et d'ingénierie pour la bonne réalisation des futures travaux de déploiement du réseau fibre optique. Pour plus de renseignements, connectez vous sur **www.rosace-fibre.fr**

Appelez le 03.68.67.00.20 ou par mail : contact@rosace.fr

Salle des fêtes : mise en œuvre cartouches filtrantes four et lave verres et modification siphon évier :

Il a été décidé d'approuver le devis de la Sté GYSS service de Schiltigheim pour la mise en service des deux kits de traitement de l'eau (four et lave verres) pour un montant de 1.327,44 € HT et d'approuver le devis de la Sté SCHAEFER de Gottesheim pour la conduite d'alimentation et la modification du siphon de l'évier de la cuisine pour un montant de 605,-€ HT

Présentation et débat sur les enjeux du PLUi Communauté de Communes du Pays de Hanau :

M. Le Maire a présenté les travaux du COPIL (Comité de Pilotage composé de l'ensemble des élus référents de chaque commune), sur les enjeux du territoire qui ont été étudiés au travers de 4 axes majeurs :

- Habitat et Equipements
- Mobilité et Environnement
- Agriculture, économie et tourisme
- Patrimoine et paysage

L'intégralité des comptes rendus et présentations détaillées de chacune de ces réunions a été transmise aux membres du conseil.

Remarques des conseillers à la lecture des documents :

- Dépenses à prévoir pour la réalisation du PLUi très élevées et disproportionnées par rapport aux recettes à mettre en parallèle une fois le document fonctionnel et opposable tel que présenté à ce jour

- Réflexion sur des projets touristiques « privés » intégrés au PLUi qui ne relèvent pas de l'intérêt commun

- Beaucoup de propositions d'interdictions sont relevées dans les documents de travail, sous couvert de la préservation du bâti patrimonial et de l'harmonie des communes concernées. A être trop restrictifs, ne va-t-on pas tendre encore plus vers une situation de blocage en ce qui concerne les possibilités d'installation et de construction des jeunes générations dans les villages dont ils sont originaires ? (Foncier familial inutilisable du fait d'interdiction de construction en seconde ligne et en sortie de village)

- Certaines restrictions sont contradictoires : on ne veut pas que les villages s'étendent, mais on ne veut pas non plus de constructions en seconde ligne ! Certains conseillers ne voudraient pas que les possibilités de constructions se limitent seulement à les maisons en bande ou des mini maisons sur des minis terrains faisant de nos villages des cités dortoirs dont les habitants ne participeront au final plus à la vie locale.

- En parlant du développement de l'attractivité du territoire et si on veut absorber et intégrer intelligemment de nouvelles familles par la mise en œuvre du PLUi, il sera impératif de réfléchir à une meilleure offre de transports en commun et notamment la liaison ferroviaire à destination de Strasbourg qui devra proposer des trains avec des rames supplémentaires et prévoir des horaires plus adaptés. Une réflexion pour la remise en service de certaines liaisons bus entre les différentes communes concernées et les gares qui s'y trouvent, devrait également faire partie des travaux du PLUi.

Poste agent entretien nettoyage locaux communaux :

Considérant que le profil des candidats qui se sont présentés aux entretiens n'ont pas retenus l'attention des élus, il a été décidé de confier le nettoyage régulier de la salle des fêtes, des locaux administratifs et de l'école à l'association « Entraide Emploi » de Saverne par la signature d'un contrat de mise à disposition d'un salarié en insertion pour une durée hebdomadaire de service de 17h30 pour un coût de 960,-€/mois pour une période d'un an. Cette solution a l'avantage de ce que la personne mise à disposition reste salariée de l'association qui aurait donc en charge sa formation, les visites médicales, la gestion des congés et le suivi régulier de la bonne exécution des tâches conformément à la fiche de poste.

Demande de subventions : Il a été décidé d'accorder une subvention pour ravalement de façade d'un montant de 300,-€ à M. HANK Bernard pour la maison sis 80, rue Principale à Kirrwiller.

Effectifs RPIC : Suite à la dernière réunion du conseil d'école, M. Le Maire informe les conseillers que, considérant que le RPIC perdra plus d'élèves qu'il n'en accueillera de nouveaux, les effectifs seront tout juste à la limite du seuil pour la prochaine rentrée et nettement sous le seuil pour la rentrée 2018/2019 (43 élèves prévus à ce jour). Il est donc utile d'engager une réflexion dès à présent sur les possibles solutions à mettre en œuvre face à cette perte d'effectif.

M. Le Maire et M. HALTER pensent que le fait d'avoir un périscolaire et un PEDT déjà en place sur la commune sont un avantage à mettre en avant s'il y avait nécessité d'envisager la construction d'une école intercommunale. Pourquoi pas à Kirrwiller.

Considérant que les ventes et achats de maisons et donc départs et arrivées de familles sont très fréquents et nombreuses depuis les deux dernières années, les chiffres des effectifs peuvent très vite varier, à la hausse comme à la baisse. Un point devra donc être fait régulièrement en ce qui concerne les effectifs de l'école afin de pouvoir être rapidement réactifs lorsque la situation l'exigera.

Accord pour la création d'un Comité Technique commun et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun entre la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP) et certaines de ses communes membres.

Il est décidé que la commune de Kirrwiller se rattache au CT et CHSCT commun de la CCHLPP

SEANCE DU 20 janvier 2017

Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

Suite à la création de la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre, il y a lieu de créer une nouvelle commission intercommunale des impôts directs (C.I.I.D.) qui se substituera aux C.I.I.D. de la communauté de communes actuelle. Il est décidé d'approuver la composition de cette commission telle que proposée en annexe (disponible en mairie sur simple demande)

Loyers 2017 des logements communaux :

Il a été décidé de revaloriser les loyers des logements communaux de + 0,06% soit logement presbytère catholique = 465,01 €, logement au-dessus de l'école = 504,64 € et logement ex CMDP = 465,92 € à compter du 1er janvier 2017.

2017-01-3°) Accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public) :

Dans le cadre des obligations réglementaires relatives à la mise en accessibilité des lieux recevant du public plusieurs bureaux de maîtrise d'œuvre ont été contactés pour assister la commune, maître d'ouvrage, dans la réalisation de l'ADAP, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la mission de maîtrise d'œuvre (appel d'offre travaux et suivi des travaux) pour la mise en accessibilité des ERP, à savoir, la mairie, l'école, la salle de motricité et l'église protestante.

Rappel est fait qu'un diagnostic des bâtiments a déjà été réalisé par le bureau Veritas et que de nombreuses non conformités ont été relevées en terme d'accessibilité notamment en ce qui concerne l'accès à la mairie et à l'école.

M. Le Maire souhaite que les travaux concernent prioritairement ces deux bâtiments, mais qu'un tri soit fait dans les prérogatives du diagnostic et que des dérogations soient sollicitées pour les travaux ayant un impact économique trop important sur le budget de la commune.

Le dispositif ADAP comprend les actions nécessaires à la mise en accessibilité, le programme, le calendrier des travaux et les financements. Les travaux pourront ainsi être étalés sur une durée maximum de 3 ans.

M. Le Maire propose d'arrêter le choix du bureau de maîtrise d'œuvre en charge de cette mission lors de la réunion du conseil municipal prévue en février 2017, après avoir étudié le contenu et le coût de chacune des propositions et de solliciter les subventions auxquelles ces travaux sont susceptibles de donner droit. Un calendrier de la programmation des travaux et de leur financement sur 3 ans sera arrêté en fonction des travaux prioritairement retenus et des dérogations pouvant être sollicitées.

Le pont de pierre " Stänerne Brickel "

KIRRWILLER est traversé par un petit cours d'eau le « DORFGRAWE » qui prend sa source au lieu dit « OBEN AN DER SCHMALMATT »

Ce fossé passe sous l'actuelle rue des Roses, anciennement « OSTERLOCHGASS », longe la limite de la propriété 's'MOSSLERS puis tous les bâtiments de la propriété s'LUDWIGS et passe sous la rue Principale pour ressortir en limite de propriété s'KISDERS et WINNIGERS pour finir dans la « WEYERMATT » sous le nom de « WEYERMATT GRAWE » .

Autrefois, ce passage sous la rue Principale était surmonté d'un vrai pont avec de chaque côté un parapet de pierres taillées assez large pour servir de banc à de nombreux habitants du village qui venaient s'y retrouver, surtout les soirs d'été après les travaux des champs. C'était également le rendez-vous des garçons et des filles qui s'y retrouvaient tout en étant sous la surveillance des anciens. Naturellement aucun danger d'être dérangés au début du 20 ème siècle par la moindre automobile. Point non plus de macadam et les jeunes pouvaient jouer à la marelle ou aux billes pendant que les anciens en sirotant leurs bières achetées chez le WINNINGER Onkel, se racontaient des histoires d'autrefois. Le PFANNI Onkel surveillait la fenêtre à de la chambre à coucher de la ferme s'KARLES et quand la lumière s'éteignait, il se mettait à chanter une vieille berceuse.

Ils est dommage que ces parapets aient disparus lors de l'établissement des trottoirs, car de nombreux messages d'amour y avaient été gravés.

La vengeance des chenapans du " Stänerne Brickel "

La grand-mère " *Großel* " de la ferme "s'*Jacques*" avait l'habitude de surveiller tout le quartier derrière ses rideaux, elle était ce que les jeunes appelaient " *e alti Wunderfitz* " (*une vieille curieuse*) et se mêlait bien souvent de choses qui ne la regardaient pas. Un jour que les 'garnements' c'est à dire les jeunes garçons du coin, certainement pas plus turbulents ni bruyants que les jeunes d'aujourd'hui avaient chapardé quelques fruits dans le voisinage et s'en vantaient devant sa fenêtre, croyant ne pas être entendus, la *Großel* alla les dénoncer au propriétaire de l'arbre et les jeunes furent punis par leurs parents.

Comment se venger de cette commère ?

Nous avons à cette époque allemande, avant 1918 encore deux passages du facteur dans notre commune, une distribution le matin et une le soir souvent quand la nuit était tombée et le facteur avait l'habitude de toquer contre le volet pour annoncer sa visite. Ce soir là, les jeunes avaient attendu le facteur et lorsqu'il avait passé sans frapper à plusieurs maisons, ils décidèrent de passer à l'action en imitant le pas du facteur, ils s'en vinrent frapper au volet de la *Schààcks Großel* qui en ouvrant la fenêtre rencontra un balai d'étable bien trempé de bouse de vache en place du courrier attendu.

Les jeunes racontent, que de ce jour elle ne s'occupa plus des autres:

« La curiosité est un vilain défaut »

Histoires recueillies par Alfred MATT auprès de Jean Etling et Marie née Eber, In S'Groschejokel's au n°1 Petite Rue de l'Eglise durant l'hiver 2009-2010 et Bauer Fritz, ins Fredelfretze.

Ferme s'*JACQUES*

Si quelqu'un possède une photo de ce pont, merci de le signaler à la mairie pour réalisation d'une copie pour le patrimoine du village.



TARIFS DE LOCATION DE LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES

La mise à disposition, du mobilier, d'un bac orange (déchets) et d'un bac jaune (tri) est comprise dans les tarifs

SELON DELIBERATION DU 12 OCTOBRE 2016

| | | Associations | Habitants de la commune | Personnes hors village |
|--|---|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | | journée | journée | journée |
| F1 | Accueil + petit bar (réunion - assemblée générale / 25 à 30 personnes) | 30 € | 70 € | 200 € |
| F2 | Accueil + cuisine + petit bar | 70 € | 150 € | 350 € |
| F3 | Petite salle + bar (80 personnes) | 110 € | 230 € | NON PREVUE |
| F4 | Petite salle + cuisine + bar | 160 € | 300 € | NON PREVUE |
| F5 | Salle entière + bar (280 personnes) | 250 € | 330 € | 700 € |
| F6 | Salle entière + cuisine + bar | 300 € | 400 € | 850 € |
| Dispositions spéciales pour les associations du village | | | | |
| | 1ère location : quelle que soit l'installation | gratuit | | |
| | utilisation cadre associatif (sport ou loisirs) minimum 20h par an | 4€/heure | | |
| | Caution "SALLE" pour toute location même gratuite | 1 000 € | 1 000 € | 1 000 € |
| | Caution "NETTOYAGE" pour toute location même gratuite | f1 OU f2 = 100 € | f1 OU f2 = 100 € | f1 OU f2 = 100 € |
| | | f3 OU f4 = 150 € | f3 OU f4 = 150 € | f5 OU f6 = 200 € |
| | | f5 OU f6 = 200 € | f5 OU f6 = 200 € | |
| | ACOMPTE à verser à la réservation | | 30% du prix de la location | 30% du prix de la location |
| | Participation consommation électrique (selon relevé compteur) | 0,20€/kWh | 0,20€/kWh | 0,20€/kWh |
| | Assurance obligatoire par location | | | |
| | Remise en état de la salle si besoin | encaissement du chèque de caution "nettoyage" ou "au réel" | | |
| OPTIONS | | | | |
| | location vaisselle par lot de 72 couverts | gratuit | 10 € | 20 € |
| | Tarif pour remplacement de la vaisselle (selon prix d'achat TTC de la vaisselle) | | | |

CHEMIN DES LUMIERES 2016

Une entrée dans le temps de l'avent tout en douceur à la lumière des lampions en ce vendredi 25 novembre 2016. Encore une belle initiative œcuménique organisée par la communauté de paroisses catholiques du Bastberg et du Pays de la Petite Pierre et les paroisses protestantes de Kirrwiller, Ringendorf et Annexes.



ACTIVITES PERIEDUCATIVES—BRICOLAGES DE NOËL

Mme Maryline GUILLAUME, aide maternelle au sein de notre école, a une fois de plus eu à cœur de partager avec nos jeunes écoliers, son goût et son talent pour le bricolage et les activités artistiques. Après quelques heures de préparation et de recherche des matériaux, les enfants ont réalisé de magnifiques calendriers de l'avent que les parents ont pu découvrir à l'issue des 6 séances d'atelier « bricolages de Noël ».

